

Plan d'action triennal portant les nouvelles politiques sur l'investissement au port de libre-échange de Hainan (2021- 2023)

En phase débutante et clé, la construction du port de libre-échange de Hainan fait toujours face aux problèmes divers tels que l'inadéquation de la composition des investissements, le rendement moins élevé des investissements et le besoin urgent de transformation et de montée en gamme industrielles. Le présent plan a été élaboré dans les buts d'appliquer intégralement le *Plan général de construction du port de libre-échange de Hainan* ainsi que le document *14ème Plan quinquennal pour le développement économique et social national du Hainan et des Objectifs à long terme à l'horizon 2035*, de prendre une part très active aux circuits économiques domestique et international, de renforcer l'intégration des industries du Hainan avec les chaînes industrielles domestique et internationale, de se focaliser sur les investissements industriels et la formation de plus de conglomérats industriels, d'optimiser davantage la composition, le rendement et la qualité des investissements et de promouvoir le développement de qualité des investissements du Hainan.

I. Objectifs d'action

En portant haut levé le grand drapeau du socialisme à la chinoise, et en application approfondie l'esprit du XIXème Congrès du PCC, du 2ème, 3ème, 4ème et 5ème plénums du Comité central issu du XIXème Congrès du PCC et du discours important du 13 avril prononcé par le secrétaire général XI Jinping, le projet vise à améliorer continuellement la composition et la qualité des investissements, tout en respectant rigoureusement la ligne rouge de protection écologique, le seuil de qualité environnementale, le plafond d'exploitation de ressources et la liste d'accès aux marchés environnementaux et

écologiques, sans occuper les terres agricoles fondamentales et permanentes, sans dépasser le seuil supérieur d'émission de carbone et sans réduire le parc forestier. Sur la base des réalités du Hainan et en axant sur les trois secteurs piliers (tourisme, services modernes, hautes technologies), l'agriculture et la fabrication d'originalité tropicale (secteurs 3+1+1) ainsi que les domaines clés (infrastructures des « cinq réseaux », services publics, investissements sociaux), on se focalise sur le rendement et la qualité des investissements et s'efforce d'accroître l'investissement effectif. L'application des nouvelles politiques d'investissement de trois ans pourra assurer une croissance d'investissement annuelle minimale de 10%, et permettra, à l'horizon 2023, d'optimiser nettement la composition et la qualité des investissements de toute la province, d'améliorer progressivement le rendement des investissements, de faire ressortir l'effet des conglomérats industriels et le rôle des investissements industriels dans la croissance du PIB. Ainsi, les premiers acquis de la construction du port de libre-échange de Hainan se traduiront par la qualité et la vitesse du développement macro-économique de toute la province.

(1) Mettre l'accent sur la composition et la qualité des investissements industriels, accroître l'investissement effectif. Il est nécessaire de mettre l'accent sur le développement de l'économie réelle et la qualité des investissements industriels, de prendre l'initiative d'ajuster la composition des investissements et d'élever effectivement la part des secteurs « 3+1+1 » dans les investissements. Il est prévu de construire une série de plates-formes industrielles importantes avec des investissements de qualité, y compris 2-3 plates-formes au niveau de 100 milliards et 5-7 plates-formes au niveau de 10 milliards. Cela permet de contribuer à la formation d'un cluster industriel regroupant des éléments innovants et doté des installations d'appui complètes. De 2021 à 2023, les investissements des secteurs « 3+1+1 » s'accroîtront à raison d'un taux annuel de 12%, jusqu'en 2023, ces investissements participent pour au moins 67% aux investissements en

immobilisations de la société toute entière, et la croissance représente plus de 70% du produit régional brut.

(II) Perfectionner les infrastructures des « cinq réseaux ». Il convient d'accélérer, en fonction des besoins du port de libre-échange de Hainan, la construction des infrastructures, telles que le réseau routier, le réseau optique, le réseau électrique ainsi que les réseaux d'eau et de gaz. De 2021 à 2023, les investissements des infrastructures s'accroîtront à raison d'un taux annuel de 3%, améliorant de façon plus poussée les investissements du domaine dans toute la province et équilibrant ainsi le développement des infrastructures dans la province.

(III) Améliorer la capacité de service public pour le bien-être du peuple. Il est prévu d'augmenter les investissements dans le service public de bien-être du peuple et de renforcer les maillons faibles du domaine. De 2021 à 2023, les investissements dans le domaine s'accroîtront à raison d'un taux annuel de 10%, et jusqu'en 2023, les installations de service public du Hainan se classeront au premier rang sur le plan national.

(IV) Accroître continuellement les investissements sociaux. Il convient d'aménager un climat des affaires de premier ordre, de construire un gouvernement crédible, d'établir une relation caractérisée par l'honnêteté entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques, et d'offrir aux acteurs du marché des facilités axées sur le principe « donner à réponse à tout appel des acteurs du marché et les laisser en paix s'ils respectent les lois et règlements ». De 2021 à 2023, les investissements sociaux s'accroîtront à raison d'un taux annuel de plus de 10% et feront l'objet d'une dynamisation croissante.

Il faudra mettre davantage l'accent sur le rôle des grands projets dans la promotion des investissements, se focaliser sur la construction des projets à investissement important

et avec des effets à grande échelle, et s'efforcer en sorte que la proportion des projets à investissement de plus de 100 millions yuans dans les investissements de toute l'année s'accroisse à raison d'un taux annuel de plus de 2%.

II. Tâches principales

(1) Améliorer la composition des investissements industriels et construire un système industriel moderne dominé par les secteurs « 3+1+1 ».

1. Tourisme.

Il faudra accélérer la construction du projet de Marché hors taxe internationale de Haikou et d'autres projets importants, et profiter bien les privilèges de zone franche. Il convient de développer un mode touristique « soins médicaux+tourisme », notamment dans la zone pilote internationale médicale et touristique de Bo'ao-Lecheng, qui permettra aux visiteurs domestiques et étrangers ayant besoin des soins médicaux de se faire soigner et de se rétablir. Il est également envisageable de développer les modes « cultures+tourisme » et « sports+tourisme » en profitant des événements festifs tels que le Festival international du Film du Hainan et le Festival international du Tourisme insulaire du Hainan, afin d'attirer des visiteurs de différents niveaux de consommation. (Entités responsables : Office provinciale du tourisme, de la culture, de la radiodiffusion, du cinéma, de la télévision et des sports, Commission provinciale de contrôle et d'administration des biens publics, Commission provinciale de la santé, Hainan Development Holdings Co., Ltd., Hainan Tourism Investment & Development Co., Ltd., gouvernements des villes et districts concernés, Administration de la zone pilote internationale médicale et touristique de Bo'ao-Lecheng)

2. Services modernes.

Il convient de faire du Hainan un « quai » de commerce international en poursuivant les projets de Chambre de compensation international du Hainan et de Centre de services d'entreprises de nouveau commerce international offshore, afin d'encourager les entreprises sous tutelle centrale d'installer leurs sièges de règlement international dans la province. Un cluster industriel « chaîne de blocs+finances » sera construit dans les zones prioritaires telles que le Parc industriel d'informations d'Internet Fullsing de Haikou et le Parc logiciel écologique du Hainan. Le Centre frigorifique international de Yangpu sera construit, et d'autres entrepôts frigorifiques de transfert international seront aménagés à Yangpu, Haikou, Chengmai, etc. La construction de la base de service d'exploration et de production des hydrocarbures de Chengmai sera accélérée pour regrouper des entreprises de service technique, d'ingénierie, d'équipements et de logistiques des hydrocarbures. La zone pilote innovante d'éducation internationale Lingshui-Li'an servira de base pour la création des écoles par des établissements étrangers connus tels que l'Université de Coventry et l'Université de Nottingham. Un centre international de conférences sera aménagé pour l'organisation de l'Exposition internationale des produits de consommation de Chine à partir de 2021. Les entreprises et organismes connus de conception sont encouragés à s'installer dans les zones prioritaires (nouveau district de Jiangdong, Haikou) pour faire du Hainan une « île de conception internationale ». (Entités responsables : Direction provinciale de contrôle financier, Département provincial du Commerce, Commission provinciale du développement et de la réforme, Département provincial de l'Industrie et des Technologies de l'information, Agence centrale de Haikou de la Banque populaire de Chine, Département provincial des Finances, Commission provincial de contrôle et d'administration des biens publics, Département provincial de l'Éducation, Département provincial du Logement et du Développement urbain-rural, Douanes de Haikou, gouvernements des villes et districts concernés, 11 zones prioritaires)

3. Hautes technologies.

Il convient de poursuivre la construction des plates-formes technologiques telles que le Laboratoire national prioritaire des cultures tropicales et le Centre de recherches de biomédecine et de santé relevant de l'Université de Hainan ; de multiplier les efforts dans la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la transformation des résultats ; de promouvoir l'intégration profonde des chaînes d'innovation, de production et de fonds pour créer une chaîne industrielle complète de hautes technologies. Jusqu'en 2023, l'investissement de recherche scientifique et de développement expérimental (R&D) représentera plus de 1,2% du produit régional brut.

Il est prévu d'accélérer le développement de l'économie numérique, des nouveaux matériaux pétrochimiques et de la biomédecine moderne. Économie numérique : Il s'agit de perfectionner le mécanisme de correction d'évaluation et de favoriser l'expansion des industries de l'économie numérique en s'appuyant sur les zones prioritaires telles que le Parc industriel d'informations d'Internet Fullsling de Haikou, le Parc logiciel écologique du Hainan et la zone high-tech nationale de Haikou. Jusqu'en 2023, quelques clusters industriels au niveau 10 milliards seront formés : animation et jeux vidéo, Internet des objets et commerce numérique. Nouveaux matériaux pétrochimiques : Il s'agit de commencer l'introduction d'investisseurs par le projet d'un million d'éthylène, d'étendre la chaîne industrielle et de construire des usines destinées à la fabrication des matériaux non métalliques de haute performance, des matériaux polymères et des produits chimiques raffinés, notamment dans la Zone de développement économique de Yangpu et le Parc industriel de Dongfang. Jusqu'en 2023, la première plate-forme industrielle importante pour les nouveaux matériaux pétrochimiques sera formée dans la Zone de développement économique de Yangpu (y compris le parc industriel portuaire de Dongfang).

Biomédecine moderne : En profitant de la prépondérance de ressources et la base industrielle du Hainan et en s'appuyant sur les zones high-tech nationales telles que la Zone pilote internationale médicale et touristique de Bo'ao-Lecheng et la Zone high-tech nationale de Haikou, il s'agit, d'une part, d'introduire les entreprises pionnières étrangères, et d'autre part, d'encourager les entreprises locales (base pharmaceutique intelligente des médicaments pour enfants de Mei'an du groupe Huluwa, Hualon Pharmaceutical) à accroître l'investissement dans l'amélioration technique sur la base de la capacité existante, à gagner de l'ampleur et monter en puissance en améliorant la qualité, et à développer énergétiquement la biomédecine nouvelle, le matériel médical haut de gamme, la modernisation des médicaments traditionnels chinois et les médicaments chimiques, de manière à satisfaire aux besoins du marché intérieur puissant. Jusqu'en 2023, la première plate-forme industrielle importante pour la biomédecine sera formée dans la Zone high-tech nationale de Haikou. (Entités responsables : Département provincial de l'Industrie et des Technologies de l'information, Département provincial de la Science et des Technologies, Commission provinciale du développement et de la réforme, Direction provinciale de contrôle pharmaceutique, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

Il faudra également développer la culture des semences dans le Sud de la Chine, les technologies en eaux profondes et l'industrie aérospatiale. Culture des semences dans le Sud de la Chine : Il s'agit de promouvoir la construction du Technopole de culture de semences dans le Sud et la transformation industrielle, en commençant par l'aménagement du Pôle de l'introduction et du transfert des ressources génétiques mondiales de la faune et de la flore, et en prenant pour référence le mode de recherche-développement CRO. Jusqu'en 2023, on obtiendra des résultats préliminaires s'agissant de construire le Centre national de transaction de semences et la « Vallée de culture de semences dans le Sud » intégrant la recherche et le développement, la production, la commercialisation, les

échanges technologiques et la transformation de résultats. Technologies en eaux profondes : Il s'agit de mettre en œuvre de façon poussée les infrastructures technologiques majeures telles que le Centre de mégadonnées maritimes de la Mer de Chine méridionale, le Laboratoire polyvalent d'expérimentations pélagique et hauturière et la Plate-forme de production, d'enseignement et de recherche des technologies en eaux profondes, et de construire le Technopole de technologies en eaux profondes de Hainan et la Base d'incubation et de transformation des résultats de technologies en eaux profondes. Jusqu'en 2023, davantage de ressources technologiques et industrielles seront regroupées dans le technopole, et plus d'efforts seront apportés pour en faire l'unique technopole de technologies en eaux profondes et base de formation des innovateurs de technologies en eaux profondes. Industrie aérospatiale : Il s'agit d'organiser le Forum aérospatial international de Wenchang, de mettre en place une plate-forme d'échanges et de coopération internationaux, de construire la Base de recherche-développement et de fabrication des produits aérospatiaux haut de gamme, la Base de développement et d'application des mégadonnées aérospatiales et le Parc pilote « aérospatiale + », de promouvoir l'intégration efficace des ressources ainsi que l'introduction et la convergence accélérées des ressources aérospatiales, et d'accélérer la fusion de la communication par satellite, de la navigation et de la télédétection. Jusqu'en 2023, le nombre d'entreprises installées dans le parc atteindrait 400 et constituant un mécanisme plus efficace pour la transformation des technologies aérospatiales en industrie aérospatiale. (Entités responsables : Département provincial de l'Agriculture et des Affaires rurales, Département provincial de la Science et des Technologies, Département provincial des ressources naturelles et de la planification, Bureau d'intégration civilo-militaire relevant du Comité provincial du Parti, Commission provinciale du développement et de la réforme, Hainan State Farms Investment Holdings Group Co., Ltd., gouvernements des villes de Sanya et de Wenchang, gouvernement des districts autonomes Li de Lingshui et de

Ledong, Administration du technopole du golfe de Yazhou de Sanya, Administration de la Cité aérospatiale internationale de Wenchang)

En outre, il est nécessaire d'améliorer et renouveler l'industrie d'énergies propres, l'industrie d'économie d'énergie et de protection de l'environnement ainsi que l'industrie agro-alimentaire haut de gamme. Industrie d'énergies propres : Il s'agit d'accélérer la fabrication des véhicules à énergies nouvelles et des véhicules intelligents, de promouvoir la construction de la plate-forme internationale d'innovation technologique ; de poursuivre la construction des projets envisagés (Projet nucléaire de Changjiang Phase II, Projet pilote de petit réacteur, Projet de production d'énergie à gaz naturel de Datang-Wanning), et d'établir le système industriel d'hydrogène en commençant par la purification du sous-produit hydrogéné des raffineries et des entreprises chimiques. Industrie d'économie d'énergie et de protection de l'environnement : Il s'agit de favoriser l'application du règlement sur l'interdiction de plastique, de promouvoir une série de projets de production de substituts de plastique dans la Zone de développement économique de Yangpu et la Zone high-tech nationale de Haikou, et d'établir la chaîne industrielle complète de substituts jusqu'en 2023. Il est également prévu de promouvoir énergétiquement des bâtiments écologiques et de favoriser l'extension et l'investissement des usines de bâtiments préfabriqués en s'appuyant sur la Zone de développement du port de Jinpai à Lingao et la Base industrielle de bâtiments préfabriqués de Xinzhu à Anding, en sorte que les bâtiments préfabriqués soient généralisés dans toute la province à partir de 2022. Finalement il est nécessaire, en axant sur l'amélioration de la qualité environnementale des régions urbaines et dans le but d'améliorer le milieu de vie de la population, d'accroître l'investissement dans la protection de l'environnement et d'augmenter le taux de collection et de traitement des eaux usées et des déchets dans les régions urbains et rurales, en sorte que la qualité environnementale de la province se classe constamment au premier rang sur le plan national. Industrie agro-alimentaire haut de gamme : Il s'agit de

continuer à promouvoir la construction des projets abritant des opérateurs agro-alimentaires, tels que la Zone high-tech nationale de Haikou, le district de Yazhou de Sanya, le Parc national d'agriculture moderne de Danzhou, le Parc industriel d'areca de Wanning, le Parc industriel de Taling à Anding, Parc agroalimentaire dans la vieille cité de Chengmai, afin de perfectionner le système de développement de l'agriculture. Il convient également d'encourager les entreprises agro-alimentaires locales à procéder à la conversion profonde des matières premières provenant du monde entier et de développer plus de clusters agro-alimentaires. (Entités responsables : Département provincial de la Science et des Technologies, Commission provinciale du développement et de la réforme, Département provincial de l'Industrie et des Technologies de l'information, Département provincial de l'Agriculture et des Affaires rurales, Département provincial du Logement et du Développement urbain-rural, Département provincial de l'Environnement écologique, Département provincial des Eaux, Commission provinciale de contrôle et d'administration des biens publics, gouvernements des villes et districts, Commission de contrôle de la Zone de développement économique de Yangpu, Commission de contrôle de la Zone high-tech nationale de Haikou)

4. Agriculture à haut rendement d'originalité tropicale.

Il s'agit de mettre l'accent sur les fruits tropicaux, les légumes hivernales, les « trois espèces prioritaires » et la transformation de la pêche en profitant du climat avantageux du Hainan, et d'améliorer la qualité et la compétitivité du secteur agricole du Hainan en créant des produits phares par moyens divers : aménagement des terres cultivables répondant à des critères élevés, protection des « trois espèces prioritaires » (hévée, arec, cocotier), développement de l'aquaculture dans les cages en eaux profondes, conversion profonde des produits agricoles, etc. Il est également nécessaire d'assurer la mise en œuvre effective de la loi agraire, d'établir nettement les responsabilités des maires et des

chefs de districts et d'intégrer les terres occupées par le projet « panier de la ménagère » dans la gestion des terres agricoles fondamentales pour mener à bien la culture de 150000 mus de légumes et assurer une autonomie en légumes d'au moins 65%. (Entités responsables : Département provincial de l'Agriculture et des Affaires rurales, Département provincial des ressources naturelles et de la planification, Commission provinciale du développement et de la réforme, Commission provinciale de contrôle et d'administration des biens publics, Hainan State Farms Investment Holdings Group Co., Ltd., gouvernements des villes et districts concernés, Commission de contrôle de la Zone de développement économique de Yangpu, Administration du technopole du golfe de Yazhou de Sanya)

5. Industrie manufacturière

Il s'agit d'accorder une plus grande importance à l'amélioration de qualité, l'augmentation d'efficacité et le développement stable, d'assurer le développement de rentrées et l'ajustement de fonds existants, et de favoriser la consolidation, l'optimisation et la montée en puissance de l'industrie manufacturière dans toute la province. Il est prévu d'installer des fabricants et moyens de maintenance des équipements haut de gamme (véhicules à énergies nouvelles, véhicules intelligents, aéronefs, robots, équipements maritimes, yachts, etc.) dans la Zone high-tech nationale de Haikou, la Zone de développement économique de Yangpu, la Zone de développement économique de la vieille cité de Chengmai, le Parc industriel de Taling à Anding et le Parc industriel de Mutang à Danzhou, de manière à créer une série de clusters manufacturiers avancés de compétitivité internationale ; d'encourager, en fonction des tendances de l'application et du marché, les fabricants domestiques de grands équipements à transformer leurs résultats techniques dans le Hainan, de favoriser le verdissement et la production intelligente dans les entreprises locales, et de développer activement l'écosystème de l'industrie de

l'équipement ; de promouvoir constamment la transformation et la montée en gamme de l'industrie manufacturière traditionnelle ainsi que l'amélioration de sa qualité et de son efficacité en profitant des technologies nouvelles, et de favoriser ainsi l'intégration profonde de l'Internet, des mégadonnées, de l'intelligence artificielle et de l'industrie manufacturière. (Entités responsables : Département provincial de l'Industrie et des Technologies de l'information, Département provincial de la Science et des Technologies, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(II) Consolider les maillons faibles des infrastructures des « cinq réseaux » et améliorer l'efficacité de service.

Réseau routier : Il s'agit de mettre à niveau les routes existantes, de lancer au plus vite la ligne de transport ferroviaire interurbain du cercle économique de Haicheng-Wending, de réaliser prioritairement des travaux portuaires (quai de Xiaochantan du port de conteneur de Yangpu, chenal de la zone portuaire de Macun du port de Haikou, quai de conteneur de la zone portuaire de Macun du port de Haikou phase III), d'accélérer l'extension phase III de l'aéroport international de Haikou-Meilan et la construction du nouveau aéroport de Sanya ainsi que les travaux préliminaires des aéroports de Dongfang et de Danzhou, d'améliorer davantage les infrastructures des zones prioritaires, et de construire finalement un réseau de transport multimodal intégrant un axe longitudinal, trois axes transversaux et des périphérique. Réseau optique : Il s'agit d'accélérer la construction du réseau optique omniprésent à large bande et à haut débit ainsi que du réseau mobile 5G qui couvrent toute la province, de construire des infrastructures de communication internationale, de disposer scientifiquement le centre de données d'Internet, de procéder à des expériences pilotes d'interaction de données de l'Internet international, et de poser une base solide pour construire la zone pilote internationale ouverte d'information et de communication. Réseau électrique : Il s'agit

d'accélérer le projet nucléaire de Changjiang phase II pour satisfaire aux besoins en électricité de la population de toute la province, d'accélérer la construction du réseau principal 500 kV et la mise à niveau des réseaux existants, d'équiper chaque foyer d'un compteur et de mettre en place un réseau électrique intelligent pour l'essentiel. Réseau de gaz : Il s'agit d'accélérer la construction du réseau principal carré, de réaliser pratiquement la « desserte de chaque district », de promouvoir activement l'alimentation en gaz combustible en milieu rural et de réaliser ainsi le « remplacement du bois énergie par du gaz ». Réseau d'eau : Il s'agit de promouvoir la construction des infrastructures hydrauliques de grande échelle (aménagement hydroélectrique de Maiwan, aménagement hydroélectrique de Tianjiaotan, alimentation en eau du nord-ouest du Hainan, bloc Leya du projet de culture de semences dans le Sud, etc.) et des ouvrages agro-hydrauliques, de construire le réseau principal tout en aménageant des branchements de manière à desservir le « dernier kilomètre » au plus près des consommateurs. (Entités responsables : Département provincial des Transports et des Communications, Département provincial de l'Industrie et des Technologies de l'information, Commission provinciale du développement et de la réforme, Département provincial du Logement et du Développement urbain-rural, Département provincial des Eaux, Département provincial de l'Agriculture et des Affaires rurales, Hainan Power Grid Co., Ltd., Hainan Development Holdings Co., Ltd., Hainan Province Transport Investment Holding Company Limited, Hainan Provincial Water Group Co., Ltd., gouvernements des villes et districts concernés, Commission de contrôle de la Zone de développement économique de Yangpu)

(III) Accroître les investissements dans le domaine public et améliorer le niveau de service public pour le bien-être du peuple.

Il est nécessaire d'accroître les investissements dans l'éducation et d'optimiser la disposition des ressources d'éducation élémentaire en vue de créer des « cercles scolaires

de 15 minutes » pour l'enseignement préscolaire et l'enseignement obligatoire ; de développer 1-2 établissements de formation domestiquement excellents et internationalement connus axés sur les technologies et compétences d'application ; de promouvoir la construction de la Zone pilote innovante d'éducation internationale Li'an, de faire de l'Université de Hainan une grande école de premier ordre avec des disciplines de niveau international, de favoriser la construction de la Base pilote nationale innovante de développement et de coordination des enseignants dans l'Université normale de Hainan ainsi que la construction du campus Guilinyang de l'Institut médical de Hainan. Il convient également de consolider les maillons faibles du domaine médical en accélérant la construction sur nouveau site de l'hôpital provincial de protection maternelle et infantile et du Centre provincial de contrôle et de prévention des maladies, la mise en place d'une série de projets médico-sanitaires (centre provincial clinique de santé publique, etc.), ainsi que le lancement des travaux de construction de la branche sud (Guanlanhu) de l'hôpital populaire provincial et de la nouvelle branche Jiangdong du 1er hôpital rattaché à l'Institut médical de Hainan. En plus, il faudra établir un réseau solide de garantie sociale minimale et optimiser la disposition et la fonctionnalité des institutions de protection sociale de toute la province, promouvoir l'installation à Haikou, Sanya, Danzhou et Qionghai des institutions régionales pour les enfants intégrant « l'adoption, les soins médicaux, l'éducation la santé et le travail social », favoriser la construction d'un centre provincial de réadaptation de premier rang et de service intégré ainsi que la mise en place des infrastructures et services de réadaptation des handicapés dans les villes et districts différents. Finalement il convient de procéder au renouvellement des villes en réalisant la réhabilitation des infrastructures (eau, électricité, borne de recharge, voirie, etc.) de 1200 vieilles résidences urbaines, l'amélioration globale du milieu d'habitation (installations vétustes, bâtiments détériorés, mauvais environnement) dans les vieillis districts, la mise à niveau et le perfectionnement des services urbains et la création de 200 marchés aux légumes à prix modéré d'intérêt public bénéficiant à la population de toute la province.

(Entités responsables : Département provincial de l'Éducation, Commission provinciale de la santé, Département provincial des Affaires civiles, Département provincial du Logement et du Développement urbain-rural, Département provincial du Commerce, gouvernements des villes et districts, Commission de contrôle de la Zone de développement économique de Yangpu)

(IV) Insuffler un nouveau dynamisme au marché et attirer plus d'investissements sociaux.

Il convient de mettre en œuvre des politiques facilitant l'annulation (notamment celles d'engagement d'information et d'optimisation de procédure) et des politiques facilitant la faillite (notamment celle d'accomplissement des obligations et responsabilités). Conformément aux exigences de la réforme « simplification et décentralisation administratives, conciliation de contrôle et de laissez-faire, amélioration de services publics », il est nécessaire d'examiner l'approbation des projets à investissements sociaux, de briser la barrière d'investissement dite « porte vitrée » et de dégager le canal d'investissement, afin de réduire davantage le coût d'exploitation des entreprises privées. Il faut également orienter les capitaux privés vers la construction des infrastructures rentables et des projets de bien-être du peuple, en vue de diminuer le taux de dépendance des capitaux privés dans le secteur immobilier, de diversifier les sources de fonds des infrastructures traditionnelles et des projets de service public et de soulager ainsi le gouvernement en matière de budget. Jusqu'en 2023, les investissements sociaux seront apportés dans plus de domaines par des acteurs plus diversifiés via des voies plus dégagées et en application des mécanismes plus complets, et un système d'investissements sociaux adapté aux besoins de construction du port de libre-échange de Hainan sera établi pour l'essentiel. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de

la réforme, Direction provinciale de contrôle financier régional, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

III. Réforme accélérée du système d'investissement et de financement

(I) Améliorer le rendement d'allocation de ressources. En tenant compte des réalités de développement du Hainan et suivant le principe stratégique « trois zones et un centre » de la construction du port de libre-échange de Hainan, il convient de respecter rigoureusement les lignes rouges de l'écologie et des terres agricoles fondamentales permanentes, de rester au-dessous des limites supérieures de l'exploitation de ressources et de l'émission de carbone, d'élever le seuil d'accès aux industries, d'améliorer le rendement d'investissement, et de populariser et perfectionner davantage le mécanisme « évaluer les entreprises selon leur rendement par mu » en sorte que les meilleures terres et ressources soient réservées aux meilleurs investisseurs. Il faut faire converger les entreprises dans les parcs industriels, mettre en place des plates-formes industrielles importantes de qualité, favoriser le développement des clusters industriels ayant une compétitivité essentielle, et promouvoir ainsi la fusion au sein des clusters. Il convient également de réduire le coût d'investissement et de faire circuler les ressources des domaines à basse qualité et à faible rendement vers les domaines à haute qualité et à bon rendement, en vue d'améliorer effectivement le rendement des opérations en capital et d'introduire plus de capitaux privés dans la construction du système industriel du port de libre-échange de Hainan. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, Département provincial du Commerce, Département provincial des Ressources naturelles et de la Planification, Département provincial de l'Environnement écologique, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(II) Multiplier les opportunités d'investissement et de financement. Il est nécessaire d'établir un mécanisme de travail à boucle fermée intégrant l'investissement et le financement, de mener à bien la présentation des projets pour rechercher plus d'obligations spéciales ; de promouvoir l'émission des produits REITs des infrastructures, de tirer le meilleur parti des biens existants de qualité, de multiplier les opportunités de financement et de réduire le coût de financement global ; d'établir un mécanisme de promotion PPP réglementaire et efficace, d'associer tous les efforts pour proposer régulièrement à la société des projets avec un rendement élevé, une courte période de retour, des flux de trésorerie stables et un mécanisme de retour raisonnable. Il convient de se procurer des projets rentables subventionnés par le gouvernement et d'utiliser l'investissement du gouvernement comme capital de projet pour améliorer la capacité de financement et augmenter l'échelle totale du financement social. Il faut profiter du fonds d'investissement de construction du port de libre-échange de Hainan pour favoriser la création des compartiments spéciaux sur la base des capitaux privés, multiplier les opportunités de financement des projets majeurs et financer la construction de ceux-ci. Il convient également de créer un climat des affaires de premier ordre, et promouvoir la réalisation des « services administratifs sans aucun déplacement » et des « services optimisés » en faveur de la population et des entreprises, en vue de raffermir la confiance des acteurs du marché à l'égard du financement dans le Hainan. À condition d'un contrôle sûr, il est possible d'assouplir largement les conditions d'accès au marché, afin de favoriser la circulation rapide et efficace des éléments divers domestiques et étrangers dans toute la province, et de créer un environnement d'investissement ouvert, transparent et prévisible. Les entreprises sont encouragées à réunir des fonds par émission d'actions domestiquement et à l'étranger. Des obligations gouvernementales locales et des obligations d'entreprises seront émises, en temps opportun, aux investisseurs étrangers répondant aux conditions requises du monde entier. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, Département provincial des Finances,

Direction provinciale de contrôle financier régional, Direction provinciale de contrôle relevant de la Commission de contrôle boursier, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(III) Innover le mode de contrôle d'investissements. En profitant des moyens informatiques modernes et à condition d'un « contrôle efficace », il convient d'établir un nouveau mécanisme de contrôle d'investissements basé sur le crédit et de perfectionner le mode « Internet+Contrôle » afin d'assurer l'enregistrement avant ainsi que les contrôles pendant et après. Il faut également renforcer l'intégration des plates-formes existantes du gouvernement, de manière à réaliser une interconnexion parfaite dans toute la province tant transversalement que longitudinalement et à faire des plates-formes de contrôle d'investissement pratiquement « un réseau unique » jusqu'en 2023. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, Direction provinciale de mégadonnées, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(IV) Mettre en œuvre des régimes de facilitation d'investissements « permission contre engagement » et « approbation simplifiée ». Pour les projets à investissements sociaux, il s'agit d'appliquer rigoureusement le principe « tout ce qui n'est pas interdit est permis », c'est-à-dire que l'autorisation et l'approbation sont en principe annulées dans les domaines où des critères obligatoires sont imposés, et les certificats nécessaire au commencement des travaux seront directement délivrés par le gouvernement tant que les investissements sont conformes aux lois et règlements pertinents, le terrain destiné à la construction est bien acquis, les conditions de commencement des travaux sont remplies et les entreprises s'engagent à se conformer aux conditions portées à leur connaissance par l'autorité compétente. Pour les projets à investissements publics, il s'agit d'intégrer les établissements d'évaluation tiers dans les étapes diverses (examen industriel, approbation de projet, évaluation financière), d'établir un système d'évaluation et d'approbation

conjointes pour pouvoir partager les rapports d'évaluation tiers, assurer la cohérence de l'examen de budget financier avec l'estimation d'approbation, et réaliser ainsi la simplification de procédure et l'amélioration d'efficacité. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, Centre de services administratifs relevant du gouvernement provincial, Département provincial des Finances, Département provincial du Logement et du Développement urbain-rural, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

IV. Mesures de garantie

(I) Mettre en œuvre le système de responsabilité de promotion échelonnée des projets. Il convient d'établir une base triennale de projets prioritaires en s'appuyant sur la plate-forme en ligne des projets 100% à investissements sociaux. Les plans annuels des projets prioritaires (importants) seront décomposés pour l'affectation, chacune des « quatre équipes dirigeantes provinciales (comité du Parti, assemblée populaire, gouvernement et conférence consultative politique) » prendra en charge la promotion sur toute la chaîne d'un projet prioritaire (important) avec en principe un investissement total minimal de 2,5 milliards de yuans ; les projets restants seront décomposés et promus sous la responsabilité des mêmes équipes dirigeantes de l'échelon des villes et districts. Il faut donc établir le programme et la liste de division de travail, fixer les responsabilités des dirigeants et les délais des tâches. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(II) Renforcer la garantie de l'ensemble des éléments de projet. Il s'agit de mettre en œuvre rigoureusement le mécanisme « éléments en fonction du projet », de renforcer la gestion des ressources à l'échelon provincial en prévoyant préalablement les éléments

nécessaires au projet (terre, énergie, fonds, etc.), d'assurer la parfaite adaptation et la bonne cohérence du projet avec le système de politiques, et de s'efforcer de garantir les objectifs du projet en matière d'occupation de terre, d'espace maritime et de zone forestière. Il convient également de mener à bien le suivi et le contrôle des projets. Les villes et districts, les zones prioritaires ainsi que les autorités compétentes sont tenus de pousser sans délai l'avancement de l'investissement ; la Commission provinciale du développement et de la réforme convoque régulièrement des conférences conjointes rassemblant le Département provincial des Ressources naturelles et de la Planification, le Département provincial de l'Environnement écologique, le Département provincial des Finances et le Bureau provincial des Forêts, en vue de résoudre les problèmes découlant de la garantie d'éléments de projet et d'éliminer les obstacles empêchant l'investissement ; à défaut de résolution par les conférences conjointe, les problèmes concernés seront soumis au gouvernement provincial en temps utile. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, Département provincial des Ressources naturelles et de la Planification, Département provincial de l'Environnement écologique, Département provincial des Finances, Bureau provincial des Forêts, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(III) Appliquer le système de responsabilité d'acteurs et assurer l'introduction des investisseurs de qualité. Il est nécessaire de renforcer les efforts dans l'introduction d'investisseurs. Chaque année, les vice-gouverneurs sont tenus d'introduire chacun 1-2 projets industriels à investissement total supérieur à 1 milliard de yuans ; les responsables de Haikou, de Sanya et de Danzhou ainsi que les chefs des 11 zones prioritaires sont tenus d'introduire chacun 3 projets à investissement total supérieur à 500 millions de yuans ; et les dirigeants d'autres villes et districts sont tenus d'introduire chacun 3 projets à investissement total supérieur à 100 millions de yuans. Cela permet d'assurer la mise sur pied constante des projets et d'accroître continuellement les investissements industriels. Il

faut encourager davantage les investisseurs étrangers à prendre part aux projets importants. Les responsables des villes et districts concernés et des 11 zones prioritaires doivent introduire chacun et chaque année au moins un projet à capitaux étrangers. Il convient également de réaliser la liaison directe entre l'introduction d'investisseurs et la mise sur pied des projets. Les accords conclus par le gouvernement provincial avec les entreprises seront évalués et suivis trimestriellement afin de promouvoir la transformation des promesses d'investissement ; les projets contractés par les villes et districts (zones prioritaires) sont regroupés dans une « base provinciale de projets contractés » pour faciliter le suivi sur la chaîne complète. Si un projet approuvé par la conférence conjointe n'est pas lancé au bout d'un an, cette approbation sera retirée et la ville ou le district concerné sera disqualifié pour l'évaluation des activités d'introduction d'investisseurs au titre de l'année courante. (Entités responsables : Département provincial du Commerce, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(IV) Détailler la liste annuelle de projets. Il faut adhérer au concept « les projets sont primordiaux ». Au début de chaque année, la Commission provinciale du développement et de la réforme, en tant que coordinateur, fait établir la liste annuelle de projets. Les projets sont soumis à une gestion dynamique, ceux restant non lancés pendant une période prolongée sont retirés de la base de projets, et ceux aux conditions mûres sont intégrés dans la base sans délai. S'il s'avère nécessaire de modifier le plan annuel d'investissement, les modifications sont effectuées selon la procédure établie. Il convient de poursuivre la pratique « commencement des travaux en mois impairs et conclusion de contrats en mois pairs » en s'appuyant sur les projets, afin d'assurer la matérialisation du plan d'investissement sur une base mensuelle. Il faut également organiser l'événement « servir les projets, servir les entreprises et servir l'échelon de base » dans les villes et districts concernés, perfectionner le système de mobilisation des projets prioritaires (importants) provinciaux et des projets à investissement total supérieur à 5 millions de yuans, identifier

en temps utile les problèmes d'investissement, s'informer de l'avancement d'investissement, anticiper la tendance d'investissement et proposer des solutions concrètes, afin d'assurer le bon déroulement de l'investissement comme prévu. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(V) Mettre en valeur le rôle des zones prioritaires. Il convient d'approfondir la décentralisation des pouvoirs, à savoir de déléguer aux zones prioritaires des pouvoirs qui leur sont nécessaires et adaptées, en sorte que les zones prioritaires aient effectivement le dernier mot ; les zones prioritaires devraient elles-mêmes faire plus d'efforts pour favoriser l'innovation des équipes, des mécanismes de gestion et de l'intégration de systèmes, afin de mettre pleinement en valeur leur rôle de modèle et d'entraînement dans la construction des plates-formes industrielles importantes. Il faut également établir le système et les critères de création des zones prioritaires dans toute la province, perfectionner davantage le mécanisme d'évaluation et d'ajustement dynamique des zones prioritaires, mettre en œuvre le mécanisme « avertissement par un carton jaune, exclusion par un carton rouge », et s'orienter vers des émulations vertueuses selon le mécanisme d'élimination par la concurrence. (Entités responsables : Commission provinciale du développement et de la réforme, gouvernements des villes et districts, 11 zones prioritaires)

(VI) Renforcer l'application du système de responsabilité. Il s'agit de promouvoir les bonnes orientations en sélectionnant les plus compétents, en récompensant les plus forts, en excluant les plus médiocres et en éliminant les plus faibles. Dans l'évaluation du développement de qualité des villes et districts du Hainan, il convient d'accroître adéquatement les points attribués à l'indicateur correspondant aux investissements accomplis. Et pour les villes, districts et zones prioritaires qui dépassent l'objectif annuel

d'investissement mais qui manquent de nouvelles terres et zones forestières au titre du plan annuel, cette insuffisance sera prioritairement compensée par le gouvernement provincial qui effectuera une redistribution dans la province.